



Comité de Quartier du Coteau

Prochaine réunion le mardi 18 octobre à 20h30, à l'école du Coteau,
36 rue des Vignes

Compte-rendu de la réunion de votre comité de quartier du 08 juin 2016 :

Pour la municipalité : présence de Sylvie Chevalier (adjointe au Maire et référente de quartier), Claire Lemeunier (responsable du développement social urbain) et Jean-Paul Notte (chargé de mission prévention/sécurité)

Excusés : Camille Vielhescaze (adjoint au maire) et Georges Thimotée. (conseiller municipal, référent de quartier)

Dans ce compte-rendu les réponses apportées par la Mairie sont en italique.

I - Questions soulevées par les participants en début de réunion :

- 1) Rue Emile Zola : dos d'âne => importantes vibrations ressenties dans un pavillon au passage des voitures.
- 2) Rue des Saussaies : Problèmes de stationnement, excès de verbalisation pendant les travaux sur cette route.
- 3) Rue du Lunain : Problèmes de stationnement, excès de verbalisation, quid des projets immobiliers aux alentours et du mur anti-bruit ?
- 4) Bd de la Vanne : problème passage des hélicoptères à basse altitude.
- 5) Ecole du Coteau : où en est-on du projet d'agrandissement ?

II - Questions posées par des habitants en amont de la réunion (Pour plus de détail, Cf. le support de présentation de la réunion disponible sur le Blog du Comité de Quartier : www.cdq-coteau-cachan.fr)

- 1) Rue du Lunain (mais également allée des Hautes Bruyères) : Problèmes de circulation et stationnement
Nb : Est acté le principe d'une réunion sur place entre des habitants, correspondant du T12 et représentant de la Mairie, ceci pour faire une visite d'évaluation de la rénovation de la rue du Lunain et identifier les problèmes/améliorations envisageables. Le Comité se rapproche de la Mairie pour la mise en œuvre de cette réunion.
- 2) Question de l'homogénéisation de la circulation/signalisation dans tout le quartier du Coteau (passage notamment en zone 30 ?).
- 3) Passage boueux au niveau du 78 bd de la Vanne. Quelle possibilité de solution ? (selon un habitant le pb serait réglé).
- 4) Quid des modifications apportées par le T12 par rapport à la CAVB ? *La Mairie indique que le T12 (24 villes, 680.000 habitants) remplace la CAVB depuis la création du Grand Paris. Pour ce qui est de la voirie, les services du T12 ont pour l'instant repris ceux de la CAVB.*
- 5) Aménagement du Bd de la Vanne, toujours d'actualité (2^{ème} tranche) ? : En attente d'un retour de la Mairie.
- 6) Mur anti-bruit : Toujours en stand-by, en attente d'un éventuel retour de la Mairie ?
- 7) Passage d'hélicoptères, nuisance sonore : *selon la DGAC à laquelle le Maire a écrit à plusieurs reprises, les vols respectent bien la réglementation.*
- 8) Projet Cogedim « l'Austral » rue Gabriel Péri, terrain en friche, problème de sécurité : *selon la Mairie, le terrain est toujours au Conseil Départemental, à lui de sécuriser les lieux.*

III – Réponses apportées par la Mairie à certaines suggestions/ remarques de la dernière réunion en italique. Pour plus de détail, Cf. le support de présentation de la réunion disponible sur le Blog du Comité de Quartier : www.cdq-coteau-cachan.fr

- 1) Ecole du Coteau : où en est-on du projet d'agrandissement ? *Le projet est en cours. Le premier cycle de réunions avec les parents et communauté éducative a eu lieu. La mission de programmation a été notifiée. L'étude afin de maîtriser au mieux les besoins des utilisateurs va démarrer prochainement. Le choix des architectes est prévu pour le dernier trimestre 2016.*
- 2) Rue du Rungis : abandon du projet de suppression de plots, suite à concertation entre les habitants *La Mairie en prend acte.*
- 3) Valouette, pb de fréquence trop limitée à Courbet : *l'organisation de la Valouette dépend du T12, sujet qui sera rediscuté au niveau du T12 (horaires, fréquence), sachant que la Valouette n'existe qu'en Val de Bièvre. La fréquence a déjà été renforcée en 2015. Une nouvelle modification aurait un impact sur les horaires des autres Valouette connectées.*
- 4) Rue des Saussaies, problème de stationnement : *La Police Municipale circule et verbalise les contrevenants pour « stationnement gênant ». Le montant de 135 € est imposé par la loi => Les habitants du quartier considèrent ces verbalisations abusives quant à leur montant. Peut-être demander à la Police Municipale de ne pas, ou moins, verbaliser lors de travaux ?*
- 5) Dépôt de verre rue de la Citadelle : *Une demande est faite auprès du T12 pour un dépôt dans cette rue ou aux alentours*
- 6) Trottoir défoncé 60 bd de la Vanne : *sera repris après 2016*

- 7) Effondrement du trottoir au niveau du 40 rue de la Pléiade dans le cadre des travaux de terrassement d'un pavillon : *réouverture de la rue dans le sens descendant, pour le reste recours en cours (assurances, expertises), pas du ressort de la Mairie.*
- 8) Barreaux manquants sur le garde-corps face au 56 Bd de la Vanne : *le T12 a été relancé sur la question.*
- 9) Escalier du Rungis: nettoyer les bordures. Manque d'élagage des arbres en limite de propriété, idem Bd de la Vanne, sentier des Garennes, sentier Defait. *La Mairie rappelle qu'elle fait une information dans les boîtes aux lettres aussi régulièrement que possible.*
- 10) Eclairage des sentiers Goischères, Garennes, escalier du Rungis et BD de la Vanne (avec un détecteur de présence ?). *La Mairie indique qu'elle installe, non pas des détecteurs, mais des éclairages LED qui permettent de limiter la consommation énergétique*
- 11) Pb de circulation et signalisation des abords de l'école du Coteau :
Il est de nouveau proposé et acté de faire un groupe de travail sur ce sujet (notamment avec M. NOTTE, des riverains, des usagers, des parents d'élèves et enseignants. Le Comité se rapproche de la Mairie pour la mise en œuvre de cette réunion.
- 12) A Courbet le citystade est fermé trop tôt et sans lumière : *sans éclairage l'activité est stoppée à la tombée du jour, c'est exprès pour limiter les nuisances tardives. L'équipement est ouvert en principe en mai/juin/juillet/août de 8h à 21h. Mais il a été décidé d'expérimenter en 2016 une ouverture en permanence (comme le city stade de V. Hugo).*

IV –Autres points à l'ordre du jour de la réunion

A) Retour de la réunion avec la SGP (Société du Grand Paris) le 5 avril dernier

Un compte rendu de la cette réunion est disponible sur le site de la Mairie, rubrique "vie citoyenne/comités de quartier/comité du Coteau". Il est proposé aux habitants d'envoyer par email leurs questions au comité de quartier, ces dernières seront relayées à la SGP, en vue de la préparation d'une réunion à organiser avec la SGP avant fin 2016. Des questions sont d'ores et déjà pointées (trafic, vibrations, bruits, début des travaux, etc). Il est également rappelé l'existence de l'association ARLIC15, regroupant des habitants impactés par les travaux ligne 15.

B) Ressourcerie La Mine - campagne de financement participatif

Présentation du projet de ressourcerie « la Mine », projet **s'insérant dans l'économie sociale et solidaire et l'insertion par l'activité économique**. Il s'agit d'un centre de récupération, revalorisation et revente d'encombrants sur Cachan, Arcueil et Gentilly, qui sera créateur d'emplois en insertion. Un Café associatif et des ateliers de revalorisation seront également proposés sur Arcueil, au 74 avenue de la Convention (tout près de Cachan). Le projet est soutenu par la Mairie de Cachan.

C) Projet de brocante sur le Coteau

Présentation du projet de Brocante par l'association ASHC (Association Solidaire des Habitants du Coteau) a priori pour 1^{ère} semaine d'octobre devant les immeubles Courbet.

D) De l'application du droit d'interpellation

Rappel de l'existence du droit d'interpellation populaire offert aux habitants de Cachan. Dans ce cadre une pétition a été lancée par des habitants pour que soient définies les modalités de concertation pour les projets immobiliers (voir site de la Mairie et le site concertonscachan.asso.st)

E) L'atelier citoyen - aménagement des bords de Bièvre

Présentation de l'atelier citoyen mis en place par la Mairie suite à la réunion du 13 mai 2016 (Cf. compte-rendu disponible sur le Blog du Comité). Il est proposé aux habitants du quartier de remonter au Comité leurs questions et suggestions l'aménagement des bords de Bièvre, mais également des sentes actuelles (et à venir) qui lient le Coteau au centre-ville. Ces dernières seront soutenues lors de l'atelier par le représentant de votre Comité.

F) Bilan de la chasse aux poissons

Cet évènement du Coteau a encore, cette année, réuni des centaines de personnes. Parents et enfants se sont bien amusés !!!

La présentation de cette réunion est disponible sur le blog du comité de quartier dans la rubrique « *Présentation des réunions* ». Rendez-vous donc sur le Blog de votre comité de quartier : www.cdq-coteau-cachan.fr

Pour contacter le comité de quartier, par courrier : 17 rue des Vignes, par email : coqcot@gmail.com

Faites nous part de vos remarques, de vos suggestions. Joindre une ou deux photos pour illustrer votre propos.

Nom.....Prénom.....Email.....

Suggestions